

REPUBLIQUE RWANDAISE



23 JUIN 1988

MINISTRE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES

B. P. 790 KIGALI

NOTE A MONSIEUR L'ORDONNATEUR-TRESORIER
DU RWANDA KIGALI

Il y a lieu de verser au compte n° 5517
du Ministre Edouard KAREMERA ouvert auprès de la Banque de
Kigali, la somme de 38.560 FRW.

Motif: Traitement du mois de juin 1988.

Soit: 73.150, ✓ - Traitement mensuel brut
2.195, ✓ - Pension quote part personnelle
150, ✓ - Soins médicaux
16.620, ✓ - Taxes professionnelles
15.625, ✓ - 61ème remboursement sur prêt pour construction

TOTAL: 38.560 FRW

Kareméra 24.06.88

Nous disons: TRENTE HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS.

OP 1195 du 24.06.88
Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 18... du 27.07.87.

Inscrit sous poste ... 38... du 17.6.88

Kigali, le ... 27... 1988

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Kigali, le 13 juin 1988

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles

Edouard KAREMERA

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le 21 JUIN 1988

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES

B. P. 790 KIGALI

NOTE A L'INTERIEUR L'ORDONNATEUR-TRESORIER
DU RWANDA KIGALI

Il y a lieu de verser au compte n° 9517
du Ministre Edouard KAREMERA ouvert auprès de la Banque de
Kigali, la somme de 38.560 FRW.

Objet: Traitement du mois de juin 1988.

Soit: 73.150, - Traitement mensuel brut
2.195, - Pension quote part personnelle
150, - Soins médicaux
16.620, - Taxes professionnelles
15.625, - 61ème remboursement sur prêt pour construction

TOTAL: 38.560 FRW

Nous disons: TRENTE HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du *Edouard KAREMERA*

Inscrit sous poste32..... du 17.6.88

Kigali, le17.6.88...

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Kigali, le 13 juin 1988

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles

Edouard KAREMERA

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le 21 JUIN 1988